

Rapport financier du troisième trimestre de 2018-2019

Pour la période terminée le 31 décembre 2018

Financement agricole Canada

Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte aux Canadiens et au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Elle fournit du financement et d'autres services à plus de 100 000 producteurs primaires, exploitants, fournisseurs et transformateurs à valeur ajoutée, et ce, à tous les maillons de la chaîne de valeur agricole. FAC mène ses activités à partir de 98 bureaux situés principalement dans des collectivités rurales, dans lesquels travaillent plus de 1 800 employés permanents passionnés de l'agroindustrie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez écrire à la Communication d'entreprise à communications@fac-fcc.ca.

Rapport financier du troisième trimestre de 2018-2019

Pour la période terminée le 31 décembre 2018

Le présent rapport a été préparé conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et doit être lu en tenant compte des déclarations et de l'information que contiennent le *Rapport annuel* et le *Résumé du plan d'entreprise* de FAC.¹

Résultats financiers

Le présent document contient les résultats financiers non audités de la société pour le troisième trimestre, qui s'est terminé le 31 décembre 2018. Le 1^{er} avril 2018, FAC a adopté les Normes internationales d'information financière (IFRS) 9 – Instruments financiers visant à remplacer Normes comptables internationales (IAS) 39 conformément aux changements aux conventions comptables apportés par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Les changements aux conventions comptables de FAC et l'incidence de la transition découlant de l'adoption d'IFRS 9 sont décrits dans la note 2 des Notes complémentaires aux états financiers consolidés.

La société est en voie d'atteindre les mesures de rendement qu'elle a établies pour l'exercice en cours, qui sont décrites dans le *Résumé du plan d'entreprise* de 2018-2019 à 2022-2023.

Aperçu du bénéfice net

(millions de dollars)

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Intérêts créditeurs nets	296,3	\$ 274,6	\$ 865,9	\$ 799,4
Charge pour pertes sur prêts	(48,9)	(22,6)	(72,5)	(27,9)
Produits autres que d'intérêt	(3,2)	6,3	29,2	14,1
Frais d'administration	(109,4)	(98,7)	(314,3)	(283,7)
Ajustement de juste valeur	(0,3)	(2,4)	(4,8)	(11,8)
Bénéfice net	134,5	\$ 157,2	\$ 503,5	\$ 490,1

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018 a augmenté de 13,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des intérêts créditeurs nets de 66,5 millions de dollars et à une augmentation des produits autres que d'intérêt de 15,1 millions, contrebalancées par une augmentation de la charge pour pertes sur prêts de 44,6 millions de dollars et une augmentation des frais d'administration de 30,6 millions de dollars.

Les intérêts créditeurs nets pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018 ont augmenté de 66,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du portefeuille de prêts plus élevé. La marge d'intérêt nette pour cette même période s'est établie à 3,12 %, soit une augmentation par rapport à la marge de 3,10 % enregistrée pour la période de comparaison de 2017-2018. Cette augmentation de la marge d'intérêt nette est principalement attribuable aux coûts de financement plus faibles.

La charge pour pertes sur prêts a augmenté de 44,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Le 1^{er} avril, FAC a adopté IFRS 9, introduisant un modèle de dépréciation des pertes prévues pour tous les actifs financiers. À l'adoption de cette nouvelle norme, les données financières de la période de comparaison de 2017-2018 n'ont pas été retraitées.

Les produits autres que d'intérêt pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018 ont augmenté de 15,1 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par une augmentation du bénéfice net tiré

¹Ces documents peuvent être consultés à www.fac-fcc.ca, À propos de FAC > Gouvernance > Rapports.

de la participation dans des entreprises associées de 15,2 millions de dollars, découlant des gains de juste valeur.

Les frais d'administration ont augmenté de 30,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre principalement en raison d'une hausse des salaires et des avantages ainsi que des charges relatives aux honoraires professionnels, aux installations, aux logiciels et au matériel.

Prêts

FAC a enregistré une hausse globale des prêts de 2 463 millions de dollars par rapport au 31 mars 2018, ce qui a porté la valeur de son portefeuille de prêts à 36 322 millions de dollars au 31 décembre 2018. La croissance du portefeuille de prêts de 7,3 % pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018 a été inférieure à la croissance de 8,2 % enregistrée pour la même période de l'exercice précédent. Des décaissements plus élevés qu'à la même période du dernier exercice ont été plus que contrebalancés par l'augmentation des remboursements et du solde des prêts au début de l'exercice, ce qui s'est traduit par un taux de croissance plus faible.

Trésorerie

Au 31 décembre 2018, les espèces et quasi-espèces ont diminué de 12,9 millions de dollars par rapport au montant de 774,5 millions de dollars constaté le 31 décembre 2017. Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018, des montants de trésorerie de 1 819 millions et de 75,4 millions de dollars ont été consacrés respectivement aux activités d'exploitation et de placement, tandis que les activités de financement ont généré des rentrées de fonds de 1 827 millions de dollars.

Perspectives par rapport au *Résumé du plan d'entreprise*

FAC prévoit atteindre ou dépasser toutes les cibles financières de fin d'exercice décrites dans son *Résumé du plan d'entreprise* de 2018-2019 à 2022-2023.

Mesure	Prévision
Bénéfice net	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Rendement des capitaux propres	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Ratio d'efficience	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Ratio de capital total	Conforme à la cible du Plan d'entreprise

Gestion du risque d'entreprise

FAC possède un cadre de gestion du risque d'entreprise qui lui permet d'identifier, de gérer et d'atténuer les risques de façon efficace, uniforme et coordonnée. La société est exposée à quatre catégories de risque principales, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque lié à la réputation. Le risque financier englobe les sous-catégories que sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité.

Le Conseil d'administration de FAC surveille le cadre de gouvernance du risque de la société, lequel s'appuie sur les politiques et les activités de comités qui guident son processus décisionnel. Le Comité de gestion du risque du Conseil d'administration examine les données sur les risques fournis dans un rapport trimestriel sur le risque.

Il incombe à chacun des membres de l'Équipe de gestion d'entreprise d'insister sur l'importance de bien gérer le risque selon les fonctions dont il est responsable, ainsi que d'élaborer et de mettre en place des stratégies et des plans d'action éprouvés pour la gestion du risque afin de gérer les risques de la société conformément à son énoncé de propension au risque.

Le processus d'évaluation des risques de FAC prévoit l'identification, l'analyse, l'évaluation, le contrôle, le suivi et la communication des risques. Ce processus est continu dans le cas des risques majeurs de la société. De plus, tous les risques sont évalués annuellement dans le cadre du processus de planification stratégique. En se fondant sur ces processus, la société a surveillé de près les activités de commerce international afin d'en cerner les conséquences financières. Ce risque fait partie des scénarios du programme de tests de tension de FAC, et la société ne s'attend pas à ce que les répercussions de ces facteurs aient une grande incidence sur son rendement global. FAC continuera de surveiller la situation.

Déclaration de la responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, et des mesures de contrôle interne qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels consolidés qui ne contiennent aucune inexactitude importante. La direction est aussi responsable de veiller à ce que tous les autres renseignements que contient le présent rapport trimestriel soient conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités présentent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et de la trésorerie de la société, en date des états financiers trimestriels consolidés et pour les périodes visées.



Michael Hoffort, P.Ag.
Le président-directeur général



Rick Hoffman, CPA, CMA, MBA, ICD.D
Le vice-président exécutif et chef des finances

Regina, Canada
Le 6 février 2019

États financiers consolidés condensés

Bilan consolidé

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	31 décembre 2018	31 mars 2018
Actif		
Espèces et quasi-espèces	761 600 \$	828 569 \$
Placements à court terme	435 390	398 207
Créances et charges payées d'avance	33 756	47 801
Actifs financiers dérivés	14 749	21 512
	1 245 495	1 296 089
Prêts nets (notes 3 et 4)	36 147 499	33 636 019
Contrats de location-financement nets	17 762	19 613
Participation dans des entreprises associées	64 225	57 765
Placements de capital-risque	72 286	77 115
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	55 421	50 256
	36 357 193	33 840 768
Matériel et améliorations locatives	26 166	24 513
Logiciels	33 353	33 451
Matériel sous contrat de location-exploitation	129 914	110 670
Autres actifs	13 573	12 442
	203 006	181 076
Total de l'actif	37 805 694 \$	35 317 933 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	66 587 \$	63 870 \$
Emprunts (note 5)		
Dette à court terme	11 039 711	10 919 146
Dette à long terme	20 080 780	17 980 195
	31 120 491	28 899 341
Passifs des prêts Transfert	169 324	139 319
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	154 931	145 281
Autres passifs	11 596	9 586
	335 851	294 186
Total du passif	31 522 929	29 257 397
Capitaux propres		
Surplus d'apport	183 725	547 725
Bénéfices non répartis	6 050 005	5 447 657
Cumul des autres éléments du résultat global	48 373	64 387
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère	6 282 103	6 059 769
Participation minoritaire	662	767
	6 282 765	6 060 536
Total du passif et des capitaux propres	37 805 694 \$	35 317 933 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé des résultats

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Intérêts créditeurs	456 123	\$ 348 900	\$ 1 236 451	\$ 964 341
Intérêts débiteurs	159 867	74 347	370 560	164 899
Intérêts créditeurs nets	296 256	274 553	865 891	799 442
Charge pour pertes sur prêts	48 890	22 569	72 508	27 860
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur prêts	247 366	251 984	793 383	771 582
Produit net tiré de l'assurance	5 177	5 569	15 653	15 287
Bénéfice net (pertes nettes) découlant de la participation dans des entreprises associées	(7 959)	1 034	14 519	(689)
Autres charges	(429)	(307)	(995)	(546)
Intérêts créditeurs nets et produits autres que d'intérêt	244 155	258 280	822 560	785 634
Frais d'administration				
Salaires et avantages	64 324	60 799	191 777	179 337
Autres	45 085	37 902	122 522	104 356
Total des frais d'administration	109 409	98 701	314 299	283 693
Bénéfice net avant l'ajustement de juste valeur	134 746	159 579	508 261	501 941
Ajustement de juste valeur	(208)	(2 410)	(4 746)	(11 851)
Bénéfice net	134 538	\$ 157 169	\$ 503 515	\$ 490 090
Bénéfice net attribuable à :				
l'actionnaire de l'entité mère	134 523	\$ 157 155	\$ 503 465	\$ 490 056
la participation minoritaire	15	14	50	34

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé du résultat global

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Bénéfice net	134 538	\$ 157 169	\$ 503 515	\$ 490 090
Autres éléments du résultat global				
Éléments reclassés ou pouvant être reclassés au poste du bénéfice net				
Virement au bénéfice net des gains nets réalisés sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5 475)	(5 475)	(16 364)	(16 365)
Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur actifs financiers disponibles à la vente	-	316	-	(108)
Total des autres éléments de la perte globale	(5 475)	(5 159)	(16 364)	(16 473)
Total du résultat global	129 063	\$ 152 010	\$ 487 151	\$ 473 617
Total du résultat global attribuable à :				
l'actionnaire de l'entité mère	129 048	\$ 151 996	\$ 487 101	\$ 473 583
la participation minoritaire	15	14	50	34

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé des variations des capitaux propres

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 30 septembre 2018	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Contributions de la participation minoritaire	Solde au 31 décembre 2018
Surplus d'apport	183 725	\$ -	\$ -	\$ -	183 725 \$
Bénéfices non répartis	5 915 482	134 523	-	-	6 050 005
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	53 848	-	(5 475)	-	48 373
Total du cumul des autres éléments du résultat global (perte)	53 848	-	(5 475)	-	48 373
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	6 153 055	134 523	(5 475)	-	6 282 103
Participation minoritaire	727	15	-	(80)	662
Total	6 153 782	\$ 134 538	\$ (5 475)	\$ (80)	\$ 6 282 765

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 30 septembre 2017	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Contributions de la participation minoritaire	Solde au 31 décembre 2017
Surplus d'apport	547 725	\$ -	\$ -	\$ -	547 725 \$
Bénéfices non répartis	5 131 384	157 155	-	-	5 288 539
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	75 568	-	(5 475)	-	70 093
(Pertes) gains nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	(611)	-	316	-	(295)
Total du cumul des autres éléments du résultat global (perte)	74 957	-	(5 159)	-	69 798
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	5 754 066	157 155	(5 159)	-	5 906 062
Participation minoritaire	629	14	-	159	802
Total	5 754 695	\$ 157 169	\$ (5 159)	\$ 159	\$ 5 906 864

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 31 mars 2018	Incidence de l'adoption de la nouvelle norme comptable	Solde au 1 ^{er} avril 2018	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Dividende versé	Contributions de la participation minoritaire	Solde au 31 décembre 2018
Surplus d'apport	547 725	-	547 725	-	-	(364 000)	-	183 725
Bénéfices non répartis	5 447 657	98 883	5 546 540	503 465	-	-	-	6 050 005
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	64 737	-	64 737	-	(16 364)	-	-	48 373
(Pertes) gains nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	(350)	350	-	-	-	-	-	-
Total du cumul des autres éléments du résultat global (perte)	64 387	350	64 737	-	(16 364)	-	-	48 373
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	6 059 769	99 233	6 159 002	503 465	(16 364)	(364 000)	-	6 282 103
Participation minoritaire	767	(13)	754	50	-	-	(142)	662
Total	6 060 536	99 220	6 159 756	503 515	(16 364)	(364 000)	(142)	6 282 765

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 31 mars 2017	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Dividende versé	Contributions de la participation minoritaire	Solde au 31 décembre 2017
Surplus d'apport	547 725	-	-	-	-	547 725
Bénéfices non répartis	5 106 783	490 056	-	(308 300)	-	5 288 539
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	86 458	-	(16 365)	-	-	70 093
Pertes nettes non réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	(187)	-	(108)	-	-	(295)
Total du cumul des autres éléments du résultat global (perte)	86 271	-	(16 473)	-	-	69 798
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	5 740 779	490 056	(16 473)	(308 300)	-	5 906 062
Participation minoritaire	535	34	-	-	233	802
Total	5 741 314	490 090	(16 473)	(308 300)	233	5 906 864

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	134 538	157 169	503 515	490 090
Ajustements pour déterminer les rentrées (sorties) nettes de fonds liées aux activités d'exploitation :				
Intérêts créditeurs nets	(296 256)	(274 553)	(865 891)	(799 442)
Ajustement pour désactualisation sur prêts douteux	-	378	-	(120)
Charge pour pertes sur prêts	48 890	22 569	72 508	27 860
Ajustement de juste valeur	208	2 410	4 746	11 851
Perte nette (bénéfice) résultant de la participation dans des entreprises associées	7 959	(1 034)	(14 519)	689
Amortissement	4 978	3 944	13 986	13 402
Autres	(15 484)	(14 648)	(21 761)	19 759
Sorties de fonds nettes liées aux prêts	(492 826)	(635 483)	(2 457 117)	(2 577 387)
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux contrats de location-financement	(296)	1 520	2 430	(1 931)
Variation nette des autres actifs et passifs d'exploitation	27 429	4 935	72 941	(6 923)
Intérêts reçus	504 226	395 074	1 202 142	922 747
Intérêts payés	(147 701)	(71 109)	(331 687)	(143 601)
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	(224 335)	(408 828)	(1 818 707)	(2 043 006)
Activités de placement				
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux placements temporaires	859	63 064	(35 842)	1 700
Acquisition de placements de capital-risque	-	(17 000)	(6 630)	(26 250)
Produits sur la cession et le remboursement de placements de capital-risque	3 289	-	12 419	500
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées à la participation dans des entreprises associées	(1 790)	(3 825)	8 059	(12 363)
Achat de matériel et améliorations locatives	(2 199)	(1 982)	(8 199)	(6 389)
Achat de logiciels	(1 846)	(1 551)	(7 341)	(5 879)
Achat de matériel sous contrat de location-exploitation	(12 975)	(12 399)	(52 823)	(44 507)
Produits sur la cession de matériel sous contrat de location-exploitation	4 373	6 843	14 910	17 136
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	(10 289)	33 150	(75 447)	(76 052)
Activités de financement				
Dette à long terme émise	1 970 000	2 875 000	7 624 000	7 756 500
Dette à long terme remboursée	(1 880 000)	(1 861 000)	(5 350 327)	(4 554 263)
Dette à court terme émise	2 821 263	1 929 231	7 782 985	7 186 454
Dette à court terme remboursée	(2 667 896)	(2 521 364)	(7 865 622)	(7 975 810)
Dividende versé	-	-	(364 000)	(308 300)
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	243 367	421 867	1 827 036	2 104 581
Variation des espèces et quasi-espèces	8 743	46 189	(67 118)	(14 477)
Espèces et quasi-espèces au début de la période	752 716	728 720	828 569	790 595
Effet des variations du taux de change sur le solde des sommes détenues et exigibles en devises étrangères	141	(423)	149	(1 632)
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	761 600	774 486	761 600	774 486
Les espèces et quasi-espèces comprennent :				
Liquidités	732 089	646 250	732 089	646 250
Placements à court terme	29 511	128 236	29 511	128 236

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés condensés (non audités)

1. Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés et condensés (« états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* établie par le Conseil du Trésor du Canada.

Ces états financiers intermédiaires ne contiennent pas tous les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans les Notes complémentaires aux états financiers consolidés condensés sont exprimés en milliers de dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de FAC.

Conventions comptables

Les conventions comptables adoptées pour préparer les présents états financiers intermédiaires sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, à l'exception des conventions décrites ci-dessous.

Application des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et révisées

Le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) a formulé un certain nombre de nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations. Celles qui sont en vigueur depuis le 1^{er} avril 2018 et qui touchent FAC sont décrites ci-dessous.

Nouvelles normes :

- Normes internationales d'information financière (IFRS) 9 – Instruments financiers, qui regroupe les trois phases du projet du CNCI visant à remplacer les Normes comptables internationales (IAS) 39, soit classement et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture, a été émise. IFRS 9 propose une approche fondée sur des principes pour le classement des actifs financiers en fonction du modèle d'entreprise de l'entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. IFRS 9 inclut également un modèle de dépréciation des pertes prévues pour tous les actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que certains engagements et cautionnements à l'égard de prêts qui ne sont pas inscrits au bilan. IFRS 9 est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018 et a été appliquée de manière rétrospective. Comme cela lui était permis, lorsque FAC a adopté cette nouvelle norme comptable, elle n'a pas retraité ses états financiers consolidés comparatifs de la période précédente. Le rajustement lié à la transition a plutôt consisté à la comptabilisation d'un écart de 98,9 millions de dollars au solde d'ouverture de ses bénéfices non répartis et d'un écart de 0,4 million de dollars au solde d'ouverture de son cumul des autres éléments du résultat global.

Les changements aux conventions comptables de FAC et l'incidence de la transition résultant de l'adoption d'IFRS 9 en date du 1^{er} avril 2018 sont décrits ci-dessous et dans la note 2.

Normes modifiées :

- IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir a été modifiée afin de préciser l'information que doit divulguer une entité qui adopte IFRS 9, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. FAC a fourni quelques-unes des informations additionnelles exigées par IFRS 7 aux notes 2 et 4 des présents états financiers consolidés, et fournira d'autres informations dans les états financiers annuels consolidés pour son exercice qui prendra fin le 31 mars 2019.

1. Principales conventions comptables (suite)

Classement et évaluation des actifs financiers

Le modèle de classement et d'évaluation d'IFRS 9 requiert que tous les actifs financiers qui échouent au test visant à déterminer s'il s'agit uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêt, soient classés à leur comptabilisation initiale selon leur juste valeur constatée en résultats. Ce test est mené afin de déterminer si les flux de trésorerie contractuels de l'instrument financier sont uniquement des remboursements de capital et des versements d'intérêt, de sorte que toute fluctuation des flux de trésorerie contractuels soit conforme à une convention de prêt de base. Pour ce qui est des actifs financiers qui passent le test (qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêt), le classement à la comptabilisation initiale est déterminé en fonction d'un modèle économique en vertu duquel ces instruments sont gérés. Les actifs financiers qui sont gérés comme détenus à des fins de transaction ou comptabilisés à leur juste valeur en résultats sont classés comme désignés à la juste valeur constatée en résultats; ceux qui sont gérés comme disponibles à la vente sont classés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global, et les actifs financiers gérés comme détenus pour perception sont classés au coût amorti.

Selon IFRS 9, les actifs financiers doivent être reclassés si, et seulement si, le modèle économique en fonction duquel ils sont gérés a changé. Tous les reclassements doivent être appliqués de façon prospective à compter de la date du reclassement. IFRS 9 change le classement des quasi-espèces et des placements à court terme de FAC de disponibles à la vente à évalués au coût amorti, et les placements de capital-risque qui étaient évalués à la juste valeur constatée en résultats sont désormais évalués au coût amorti.

Provision pour pertes sur prêts pour les actifs financiers

Le nouveau modèle de dépréciation des pertes prévues se soldera par la comptabilisation d'une provision pour pertes sur prêts pour les actifs financiers, et ce, peu importe si une perte est réellement survenue. Une telle approche diffère de l'approche précédente, selon laquelle la provision comptabilisée visait à représenter uniquement les pertes subies, peu importe qu'elles aient été précisément désignées.

L'incidence la plus importante de la nouvelle norme se fera sentir sur les prêts nets de FAC. En effet, la société constate une provision pour pertes sur prêts qui représente la meilleure estimation, par la direction, des pertes prévues dans les portefeuilles de prêts et de contrats de location-financement en date du bilan.

Modèle de dépréciation des pertes prévues

Le modèle de dépréciation des pertes prévues comporte trois phases pour évaluer la provision pour pertes sur prêts :

Actifs financiers productifs :

- 1^{re} phase : Les actifs financiers de la 1^{re} phase représentent les actifs financiers qui ne sont pas encore désignés individuellement comme douteux. Lors de la comptabilisation initiale, les pertes sur prêts prévues sur 12 mois sont constatées en résultats et une provision pour pertes est établie;
- 2^e phase : Les actifs financiers de la 2^e phase représentent également les actifs financiers qui ne sont pas encore désignés individuellement comme douteux. Si le risque de crédit augmente de manière importante et que le risque de crédit qui en résulte n'est pas considéré comme faible, les pertes sur prêts prévues sur toute la durée de vie de l'actif sont comptabilisées. Dans les exercices subséquents, si le risque de crédit que présente l'actif financier s'atténue de sorte qu'il n'y ait plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis sa constatation initiale, alors les pertes sur prêts prévues à la 1^{re} phase sont comptabilisées.

Actifs financiers douteux :

- 3^e phase : Les actifs financiers de la 3^e phase représentent les actifs financiers désignés individuellement comme douteux. Lorsqu'un actif financier est considéré comme douteux, les pertes sur prêts prévues sur toute la durée de vie de l'actif sont comptabilisées et les intérêts créditeurs sont calculés sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

1. Principales conventions comptables (suite)

Évaluation des pertes sur prêts prévues

L'évaluation des pertes sur prêts prévues et la détermination de la phase tiennent compte d'information raisonnable et justifiable concernant les événements passés, les conditions actuelles et les données prévisionnelles. L'estimation et l'application des données prévisionnelles à l'aide de sources d'information tant internes qu'externes requièrent un discernement fin.

Le calcul des pertes sur prêts prévues se fonde sur la valeur prévue de trois scénarios pondérés par leur probabilité afin d'évaluer les déficits de trésorerie prévus, au taux d'intérêt actualisé. Un déficit de trésorerie constitue l'écart entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et les flux de trésorerie que FAC prévoit recevoir.

Les éléments essentiels à l'évaluation des pertes sur prêts prévues sont les suivants :

- la probabilité de défaut, qui est une estimation de la probabilité qu'un prêt soit en défaut sur une période donnée;
- les pertes en cas de défaut, qui est une estimation des pertes qui découleraient d'un prêt qui deviendrait en défaut à une date donnée;
- l'exposition en cas de défaut, qui est une estimation de l'exposition à une date de défaut future.

Les pertes sur prêts prévues à 12 mois sont évaluées à l'aide de la probabilité que le prêt devienne en défaut dans les 12 mois suivant la date de déclaration. Les pertes sur prêts prévues sur toute la durée de vie de l'exposition au risque sont évaluées à l'aide de la probabilité qu'un prêt soit en défaut entre la date actuelle et la date d'échéance du prêt.

Augmentation importante du risque de crédit

En date de chaque bilan, FAC détermine si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la constatation initiale du prêt ou du contrat de location-financement afin de déterminer la transition des prêts de la 1^{re} à la 2^e phase. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, FAC:

- détermine s'il est considéré que les actifs financiers ont un faible risque de crédit à la date de déclaration;
- compare le risque de défaut de l'actif financier à la date de déclaration au risque de défaut de l'actif financier à la date de la comptabilisation initiale;
- tient compte de l'information qualitative disponible à la date de déclaration;
- tient compte du nombre de jours en souffrance de l'actif.

Prêts douteux

Un prêt classé douteux selon la définition de la 3^e phase est un prêt dont, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où FAC n'a plus d'assurance raisonnable de croire au recouvrement en temps opportun du montant complet de capital et d'intérêt. De plus, tout prêt dont un montant supérieur à 500 \$ est en souffrance depuis 90 jours consécutifs ou plus est classé comme douteux, sauf si le prêt est suffisamment garanti. Lorsqu'un prêt est classé douteux selon la définition de la 3^e phase, sa valeur comptable est réduite à sa valeur estimative de réalisation à l'aide d'un ajustement de la provision pour pertes sur prêts. Les changements au montant estimatif de réalisation qui découlent de la dépréciation initiale sont également ajustés par le biais de la provision pour pertes sur prêts.

Le montant de la dépréciation est calculé comme l'écart entre la valeur comptable du prêt ou contrat de location-financement et la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt ou contrat de location-financement, dans le cas des prêts à taux fixe, ou au taux d'intérêt effectif au moment de la dépréciation, dans le cas des prêts à taux variable. L'estimation des flux de trésorerie futurs tient compte de la juste valeur de toute garantie sous-jacente, ainsi que de l'estimation du temps et des coûts qu'entraînerait la réalisation de la garantie.

Les intérêts créditeurs associés aux prêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument, réduit de la provision pour pertes sur prêts. Tous les paiements reçus pour un prêt douteux sont déduits de l'investissement constaté dans le prêt. Le prêt retrouve son statut productif lorsque, de l'avis de la direction, il y a assurance raisonnable de croire que le capital et l'intérêt seront entièrement recouverts. Lorsque le prêt douteux revient au statut productif, une écriture de contre-passation de la provision individuelle pour pertes sur prêts restante est effectuée.

1. Principales conventions comptables (suite)

Les prêts et la provision pour pertes sur prêts connexe prévue à la 3^e phase sont radiés partiellement ou entièrement lorsqu'il n'y a pas d'assurance raisonnable de recouvrement futur.

Renseignements prospectifs

L'évaluation des pertes sur prêts prévues pour chacune des phases de la provision pour pertes sur prêts et l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit tient compte de données sur des prévisions raisonnables et justifiables d'événements et de conditions économiques futurs. L'estimation et l'application de renseignements prospectifs requièrent un discernement fin.

FAC intègre des renseignements prospectifs dans son évaluation des pertes sur prêts prévues en utilisant un scénario prévisionnel de référence, ainsi que deux scénarios prévisionnels pondérés par leur probabilité présentant des résultats plus optimistes, et plus pessimistes. À cet effet, FAC a créé des modèles nationaux et provinciaux pour les recettes monétaires agricoles, les valeurs des terres agricoles et la dette agricole en cours. Dans ses modèles, FAC utilise comme données économiques un large spectre de renseignements prospectifs, provenant autant de sources d'informations internes qu'externes, comme le produit intérieur brut canadien, les indices des prix des produits agricoles, les taux de change et les taux d'intérêt. Les données et les modèles servant au calcul des pertes sur prêts prévues ne rendent peut-être pas toujours compte de toutes les caractéristiques du marché en date des états financiers. Pour bien représenter ce fait, des ajustements ou compléments qualitatifs ont été effectués en guise d'ajustements temporaires à l'aide de jugement expert en matière de crédit.

Modification d'un actif financier

Si les modalités contractuelles d'un actif financier sont modifiées, une évaluation est faite afin de déterminer si l'actif financier devrait être décomptabilisé. Lorsque la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, la société continue d'utiliser la date de constitution pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante aux fins de détermination de la phase pour les pertes sur prêts. Lorsque la modification entraîne une décomptabilisation, l'actif financier modifié est considéré comme un nouvel actif financier.

1. Principales conventions comptables (suite)

Normes comptables émises, mais non encore en vigueur

La société a examiné les nouvelles normes et les modifications qui ont été émises, mais qui ne sont pas encore en vigueur, et a déterminé que les normes suivantes pourraient avoir une incidence sur elle. La direction a entrepris l'examen de l'incidence de ces normes et de ces modifications sur les états financiers et les conventions comptables de la société. Le CNCI a publié d'autres nouvelles normes, modifications et améliorations qui ne sont pas encore en vigueur et ne sont pas énumérées ci-dessous, puisque FAC a déterminé qu'elles n'auraient pas d'incidence notable sur ses états financiers consolidés.

Norme	Détails	Date d'application initiale
IFRS 16 – Contrats de location	<p>En janvier 2016, le CNCI a publié IFRS 16, qui prescrit que tous les contrats de location doivent être comptabilisés à titre d'actifs et de passifs au bilan du preneur à bail. Des changements ont aussi été apportés à la comptabilisation sur la durée de vie du contrat de location. Plus particulièrement, les preneurs à bail procéderont désormais à la comptabilisation dégressive des charges locatives pour la plupart des contrats de location, même lorsqu'ils paient des loyers annuels constants. Il est à prévoir que cette norme entraînera une augmentation des actifs et des passifs de contrat de location au bilan, ainsi qu'un modèle de comptabilisation accélérée des charges.</p> <p>La comptabilisation par le bailleur demeure semblable à la pratique courante, puisque les bailleurs continuent de faire la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location-exploitation.</p> <p>FAC évalue actuellement l'incidence de cette norme et l'étendue de l'incidence de son adoption est inconnue à l'heure actuelle.</p>	1 ^{er} avril 2019
IFRS 17 – Contrats d'assurance	<p>En mai 2017, le CNCI a publié IFRS 17, qui prévoit une norme unique fondée sur des principes pour comptabiliser tous les types de contrats d'assurance. IFRS 17 fournit des renseignements à jour au sujet des obligations, des risques et de l'exécution des contrats d'assurance et augmente la transparence des renseignements financiers communiqués par les compagnies d'assurance, ce qui devrait permettre aux investisseurs et aux analystes de mieux comprendre le secteur des assurances. La norme met aussi en application un mode de comptabilité uniforme, pour tous les contrats d'assurance, fondé sur un modèle d'évaluation existant.</p> <p>FAC évalue actuellement l'incidence de cette norme et l'étendue de l'incidence de son adoption est inconnue à l'heure actuelle.</p>	1 ^{er} avril 2021

2. Transition à IFRS 9

Comme il est précisé dans la note 1, le 1^{er} avril 2018, FAC a adopté IFRS 9 – Instruments financiers, qui exige que certaines données financières comparatives soient fournies. Pour dresser son bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS, FAC a rajusté le montant de certains actifs financiers auparavant déclarés selon IAS 39. Les tableaux suivants et les notes qui les accompagnent illustrent l'incidence de la transition d'IAS 39 à IFRS 9 le 1^{er} avril 2018 sur les actifs financiers de la société.

2. Transition à IFRS 9 (suite)

Rapprochement entre les résultats selon IAS 39 et IFRS 9 au 1^{er} avril 2018

(en milliers de dollars)	IAS 39 au 31 mars 2018			IFRS 9 au 1 ^{er} avril 2018		
	Base d'évaluation	Valeur comptable	Incidence du classement et de l'évaluation	Incidence de la dépréciation	Valeur comptable	Base d'évaluation
Actif						
Espèces		665 393	\$ -	\$ -	665 393	\$ -
Quasi-espèces ⁽¹⁾	JVAERG	163 176	18	-	163 194	Coût amorti
Placements à court terme ⁽¹⁾	JVAERG	398 207	332	-	398 539	Coût amorti
Créances et charges payées d'avance	Coût amorti	47 801	-	-	47 801	Coût amorti
Actifs financiers dérivés	JVR	21 512	-	-	21 512	JVR
		1 296 089	350	-	1 296 439	
Prêts nets ⁽²⁾	Coût amorti	33 636 019	-	100 691	33 736 710	Coût amorti
Contrats de location-financement nets	Coût amorti	19 613	-	-	19 613	Coût amorti
Participation dans des entreprises associées		57 765	-	-	57 765	
Placements de capital-risque ⁽³⁾	JVR	77 115	-	(1 311)	75 804	Coût amorti
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi		50 256	-	-	50 256	
		33 840 768	-	99 380	33 940 148	
Matériel et améliorations locatives		24 513	-	-	24 513	
Logiciels		33 451	-	-	33 451	
Matériel sous contrat de location- exploitation		110 670	-	-	110 670	
Autres actifs		12 442	-	-	12 442	
		181 076	-	-	181 076	
Total de l'actif		35 317 933	\$ 350	\$ 99 380	\$ 35 417 663	\$ -
Passif						
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	63 870	\$ -	\$ -	63 870	\$ -
Emprunts						
Dette à court terme	Coût amorti	10 919 146	-	-	10 919 146	Coût amorti
Dette à long terme ⁽²⁾	Coût amorti	17 980 195	-	510	17 980 705	Coût amorti
		28 899 341	-	510	28 899 851	
Passifs des prêts Transfert	Coût amorti	139 319	-	-	139 319	Coût amorti
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi		145 281	-	-	145 281	
Autres passifs		9 586	-	-	9 586	
		294 186	-	-	294 186	
Total du passif		29 257 397	-	510	29 257 907	
Capitaux propres						
Surplus d'apport		547 725	-	-	547 725	
Bénéfices non répartis		5 447 657	-	98 883	5 546 540	
Cumul des autres éléments du résultat global		64 387	350	-	64 737	
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère		6 059 769	350	98 883	6 159 002	
Participation minoritaire		767	-	(13)	754	
		6 060 536	350	98 870	6 159 756	
Total du passif et des capitaux propres		35 317 933	\$ 350	\$ 99 380	\$ 35 417 663	\$ -

*JVAERG = Juste valeur en autres éléments du résultat global; JVR = Juste valeur en résultats

- Les instruments financiers disponibles à la vente, qui étaient évalués à la juste valeur en autres éléments du résultat global, ont été reclassés à évalués au coût amorti, ce qui a entraîné l'inscription d'un montant compensatoire de 0,4 million de dollars au poste du cumul des autres éléments du résultat global. Ces reclassements sont attribuables au modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie, et à des flux de trésorerie qui satisfont au test visant à déterminer s'il s'agit uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts.
- Ajustement de la valeur comptable de certains soldes relativement à la provision pour pertes sur prêts et inscription d'un montant compensatoire au poste des bénéfices non répartis.
- Le reclassement des placements de capital-risque en actifs évalués au coût amorti a donné lieu à une réévaluation de 1,3 million de dollars et à l'inscription d'un montant compensatoire au poste des bénéfices non répartis. Ce reclassement est attribuable au modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie, et à des flux de trésorerie qui satisfont au test visant à déterminer s'il s'agit uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts.

2. Transition à IFRS 9 (suite)

Rapprochement de la provision pour pertes sur prêts entre IAS 39 et IFRS 9 au 1^{er} avril 2018

(en milliers de dollars)	Provision pour pertes sur prêts selon IAS 39 au 31 mars 2018			Provision pour pertes sur prêts selon IFRS 9 au 1 ^{er} avril 2018			
	Collective	Individuelle	Total	1 ^{re} phase	2 ^e phase	3 ^e phase	Total
Prêts	158 191 \$	64 343 \$	222 534 \$	19 350 \$	55 346 \$	38 889 \$	113 585 \$
Contrats de location-financement	58	-	58	58	-	-	58
Placements de capital-risque	-	-	-	957	-	-	957
Total	158 249 \$	64 343 \$	222 592 \$	20 365 \$	55 346 \$	38 889 \$	114 600 \$

3. Prêts nets

(en milliers de dollars)	Terme jusqu'à échéance			31 décembre 2018	31 mars 2018
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Taux variable	3 704 506 \$	13 981 553 \$	535 484 \$	18 221 543 \$	17 489 377 \$
Taux fixe	3 264 079	11 799 462	3 061 200	18 124 741	16 393 136
Prêts bruts	6 968 585	25 781 015	3 596 684	36 346 284	33 882 513
Commissions sur prêts reportées				(24 426)	(23 960)
Total des prêts				36 321 858	33 858 553
Provision pour pertes sur prêts				(174 359)	(222 534)
Prêts nets				36 147 499 \$	33 636 019 \$

Les montants de la période terminée le 31 décembre 2018 ont été calculés en fonction d'IFRS 9. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (consulter les notes 1 et 2).

4. Provision pour pertes sur prêts – prêts

Au 31 décembre 2018 (en milliers de dollars)	1 ^{re} phase	2 ^e phase	3 ^e phase	Total
Provision pour pertes sur prêts au début de l'exercice (note 2)	19 350 \$	55 346 \$	38 889 \$	113 585 \$
Virement à la 1 ^{re} phase	2 022	(11 139)	(145)	(9 262)
Virement à la 2 ^e phase	(2 939)	27 340	(3 351)	21 050
Virement à la 3 ^e phase	(36)	(1 628)	59 618	57 954
Variations attribuables aux nouveaux prêts constitués ou achetés	11 273	10 340	-	21 613
Prêts décomptabilisés au cours de la période	(2 857)	(5 337)	(6 040)	(14 234)
Réévaluation nette de la provision pour pertes sur prêts	(3 575)	(6 247)	1 962	(7 860)
Radiations	-	(372)	(10 415)	(10 787)
Recouvrement de sommes précédemment radiées	-	412	2 165	2 577
Pertes couvertes par le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc	(10)	5	(272)	(277)
Provision totale	23 228 \$	68 720 \$	82 411 \$	174 359 \$

5. Emprunts

Dette à court terme

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018		31 mars 2018	
Emprunts auprès du gouvernement du Canada				
Emprunts à taux variable	5 879 142	\$	5 619 703	\$
Emprunts à taux fixe	4 583 544		4 774 850	
	10 462 686		10 394 553	
Emprunts auprès des marchés financiers				
Billets à ordre à taux fixe en dollars américains ⁽¹⁾	577 025		524 593	
Total	11 039 711	\$	10 919 146	\$

(1) 422,4 millions en dollars américains (406,4 millions en dollars américains au 31 mars 2018)

Dette à long terme

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018		31 mars 2018	
Emprunts auprès du gouvernement du Canada				
Emprunts à taux variable	13 376 955	\$	12 443 337	\$
Emprunts à taux fixe	6 398 878		5 228 107	
	19 775 833		17 671 444	
Emprunts auprès des marchés financiers				
Billets au détail et institutionnels à taux fixe	304 947		308 751	
Total	20 080 780	\$	17 980 195	\$